

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'AUMOND
Procès-verbal 13 mai 2020

Le conseil de la municipalité d'Aumond siège en séance ordinaire ce 13 mai par voie de vidéoconférence.

Sont présents à cette vidéoconférence :

M. Barry Ardis
M. Mario Langevin
M. Denis Charron

Mme Ariane Guilbault
M. Robert Piché
Mme Anne Lévesque

Absence :

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Sous la présidence de M. le Maire Alphée Moreau. Assistent également à la séance, par vidéoconférence, Mme Julie Cardinal, directrice générale et secrétaire-trésorière à titre de secrétaire de séance.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 20 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Charron et résolu unanimement:

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence.

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Vérification du quorum

2020-05-A4144 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Robert Piché, et il est résolu de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19 h 03.

Adoptée à l'unanimité.

2020-05-A4145 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Anne Lévesque, et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Vérification du quorum ;
- 1.2 Ouverture de l'assemblée par le maire ;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour ;

2. Adoption du procès-verbal de la séance antérieure

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2020 ;

3. Comptes payables

- 3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (avril 2020) ;

4. Incendie et sécurité publique

5. Voirie

- 5.1 Balayage des chemins municipaux – Octroi de contrat ;
- 5.2 Traitement de surface double – Mandat ;
- 5.3 Abats-poussières – Octroi de contrat ;

6. Loisirs et culture

7. Hygiène du milieu et Environnement

8. Urbanisme, Développement et Industrie

9. Administration

- 9.1 Adoption – Modification du règlement 2020-01 concernant la tarification 2020 ;
- 9.2 Ingénierie Jokinen – Octroi de contrat ;
- 9.3 S. Bouchard Consultants Inc. – Octroi de contrat ;
- 9.4 Groupe RD Consultants – Octroi de contrat ;
- 9.5 Chevalier de Colombs – Nourrir les familles ;
- 9.6 Congrès ADMQ – Annulation ;
- 9.7 MRCVG -Appui pour une demande au Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale – Dotation d'un poste de gestionnaire dédié à la MRCVG ;

- 9.8 MRCVG – Demande d’appui pour une demande pour que les municipalités et les communautés du territoire de la Vallée-de-la-Gatineau soient desservies par le palais de justice de Maniwaki et demande compétence concurrente pour le palais de justice de Maniwaki ;
- 9.9 Calendrier CHGA – Proposition publicitaire ;
- 9.10 Marche du rein – Demande de soutien financier ;

10. Varia

11. Maire et conseillers/conseillères

- 11.1 Webinaire FQM – Myriophylle à épis, envahisseur des lacs : où en sommes-nous en 2020 ;

12. Correspondance

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

Adoptée à l’unanimité.

2. Adoption des procès-verbaux

2020-05-A4146 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2020

Il est proposé par le conseiller Mario Langevin et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2020, tel que rédigé.

Adoptée à l’unanimité.

3. Comptes payables

2020-05-A4147 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer

CONSIDÉRANT que les listes des déboursés au 30 avril 2020 totalisent 142 581.24 \$ et se détaillent comme suit :

Comptes à payer :	92 779.21 \$
Comptes payés :	29 216.58 \$
Salaires :	20 585.45 \$

Chèque ou prélèvement annulé : Aucun

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Barry Ardis et résolu par tous les conseillers(ères) présents(es) d’approuver, tel que déposé, les listes des déboursés.

Adoptée à l’unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

4. **Incendie et sécurité publique**

5. **Voirie**

2020-05-A4148

Balayage des chemins municipaux – Octroi de contrat

CONSIDÉRANT que nous désirons effectuer le balayage des chemins ;

CONSIDÉRANT que nous avons eu des recommandations concernant le balayage des chemins de la municipalité ayant du traitement de surface double ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Piché et résolu d'octroyer un contrat pour le balayage des chemins à 9397-6363 Québec Inc. pour un tarif de 85.00 \$ de l'heure et que les chemins nécessitant un balayage seront précisés par le chef d'équipe de la voirie.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2020-05-A4149

Traitement de surface double – Mandat

Il est proposé par la conseillère Ariane Guilbault et résolu de mandater le service de Génie Municipal de la MRC Vallée-de-la-Gatineau à préparer les devis d'appel d'offres pour le traitement de surface double sur une distance d'environ 2 kilomètres sur le chemin Rivière-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2020-05-A4150

Abats-poussières – Octroi de contrat

CONSIDÉRANT que nous avons demandé des soumissions pour procéder à l'achat de 20 ballots d'abats-poussières ;

CONSIDÉRANT que les prix soumis sont :

- Sel Warwick inc. 575.00 \$/ballot plus taxes
- Somavrac c.c. 609.00 \$/ballot plus taxes

Il est proposé par le conseiller Denis Charron et résolu d'octroyer le contrat à Sel Warwick pour l'achat de 20 ballots au montant de 575.00 \$ plus taxes du ballot.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

6. **Loisirs et culture**
7. **Hygiène du milieu et Environnement**
8. **Urbanisme, Développement et Industrie**
9. **Administration**

2020-05-A4151

Adoption – Modification du règlement 2020-01 concernant la tarification 2020

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ D'AUMOND

Règlement numéro 2020-03-262

Règlement numéro 2020-03-262 modifiant le règlement établissant la tarification applicable pour l'année 2020.

ATTENDU QUE la municipalité d'Aumond est régie par le Code municipal ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a adopté le règlement établissant la tarification applicable pour l'année 2020 ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est d'avis que le taux d'intérêts soit fixé par résolution ;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné par le conseiller Barry Ardis lors de la séance du 8 avril 2020 ;

ATTENDU QU'une copie du présent projet de règlement a également été remise à tous les membres du conseil deux (2) jours juridiques avant la présente séance ;

ATTENDU QUE les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu ;

ATTENDU QU'en cours de séance, l'objet du règlement et sa portée ont été mentionnés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Piché et il est résolu d'adopter le règlement numéro 2020-03-262 modifiant le règlement établissant la tarification applicable pour l'année 2020 comme suit :

Article 1 – Préambule

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

Article 2 – Taux d'intérêts

Le présent règlement abroge l'article 9 concernant le taux d'intérêt du règlement 2020-01.

Article 3 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Alphée Moreau
Maire

Julie Cardinal
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité.

2020-05-A4152

Ingénierie Jokinen – Octroi de contrat

Il est proposé par le conseiller Mario Langevin et résolu par tous les conseillers(ères) présents(es) d'octroyer un contrat à Ingénierie Jokinen d'un montant de 5400.00 \$ plus taxes tel que proposé dans l'offre de service en génie de structure.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2020-05-A4153

S. Bouchard Consultants Inc. – Octroi de contrat

Il est proposé par le conseiller Denis Charron et résolu par tous les conseillers(ères) présents(es) d’octroyer un contrat à S. Bouchard Consultant Inc. d’un montant forfaitaire de 24 000.00 \$ plus taxes tel que proposé dans l’offre de services professionnels 19-001 en ingénierie électromécanique.

Adoptée à l’unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2020-05-A4154

Groupe RD Consultants – Octroi de contrat

Il est proposé par la conseillère Anne Lévesque et résolu par tous les conseillers(ères) présents(es) d’octroyer un contrat à Groupe RD Consultants d’un montant forfaitaire de 17 800.00 \$ plus taxes tel que proposé dans l’offre de services professionnels GT20-351 pour la réalisation d’une étude géotechnique.

Adoptée à l’unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2020-05-A4155

Chevalier de Colomb – Nourrir les familles

Il est proposé par la conseillère Ariane Guilbault et résolu par tous les conseillers(ères) présents(es) d’autoriser un don de 250.00 \$ aux Chevaliers de Colomb pour le projet Nourrir les familles.

Adoptée à l’unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2020-05-A4156

Congrès ADMQ – Annulation

CONSIDÉRANT l’annulation du Congrès de l’ADMQ qui devait se tenir en juin prochain ;

CONSIDÉRANT que la directrice générale Julie Cardinal souhaite compenser les frais d'inscription déjà payés par des formations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Piché et il est résolu d'autoriser les inscriptions à la grande web diffusion du 16 au 18 juin et à la formation en ligne sur l'archivage et l'accès aux documents municipaux et la protection des renseignements personnels.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2020-05-A4157

MRCVG -Appui pour une demande au Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale – Dotation d'un poste de gestionnaire dédié à la MRCVG

CONSIDÉRANT les nombreuses démarches de la MRCVG qui sont demeurées sans réponse quant à l'exigence de l'ouverture d'un poste de gestionnaire dédié exclusivement au bureau de Services Québec de Maniwaki et ayant un port d'attache à Maniwaki, dès l'automne 2019;

CONSIDÉRANT les besoins urgents et sans cesse grandissants dans la Vallée- de-la-Gatineau pour les services offerts par Services Québec et les besoins d'avoir une gestion de proximité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Langevin et il est résolu :

- d'appuyer la MRCVG dans sa démarche pour exiger le retour d'un poste de gestionnaire dédié exclusivement au bureau de Services Québec de Maniwaki et ayant un port d'attache à Maniwaki et ce, sans délai;
- de demander au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet d'informer la préfète de la MRC de La Vallée-de-la- Gatineau, Mme Chantal Lamarche, du suivi de cette demande;
- de transmettre copie de la présente résolution au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, au ministre responsable de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe, au député de Gatineau, M. Robert Bussière ainsi qu'au député de Chapleau, M. Mathieu Lévesque;
- de transmettre copie de la présente résolution à la MRCVG et aux municipalités de la MRCVG.

Adoptée à l'unanimité.

2020-05-A4158

MRCVG – Demande d’appui pour une demande pour que les municipalités et les communautés du territoire de la Vallée-de-la-Gatineau soient desservies par le palais de justice de Maniwaki et demande compétence concurrente pour le palais de justice de Maniwaki

CONSIDÉRANT que selon le ministère de la Justice, les districts judiciaires résultent d'un découpage géographique du territoire québécois pour assurer une administration efficace de la justice;

CONSIDÉRANT que ce découpage devrait permettre à la majorité des citoyens d'accéder aux services judiciaires sans avoir à parcourir de trop grandes distances;

CONSIDÉRANT qu'un palais de Justice se trouve sur le territoire la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, soit le palais de Justice de Maniwaki;

CONSIDÉRANT que la Loi sur la division territoriale désigne, pour chacun des districts judiciaires, un chef-lieu où l'on retrouve un palais de Justice;

CONSIDÉRANT que le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau relève, pour certaines municipalités, du district judiciaire de Labelle et, pour d'autres municipalités, du district judiciaire de Gatineau et du district judiciaire de Pontiac;

CONSIDÉRANT que les municipalités relevant du district judiciaire de Labelle - Secteur Maniwaki sont desservies par les palais de Justice de Maniwaki et de Mont-Laurier;

CONSIDÉRANT que les municipalités relevant du district de Gatineau sont desservies par le palais de Justice de Gatineau;

CONSIDÉRANT que les municipalités et communautés relevant du district de Pontiac sont desservies par le palais de Justice de Campbell's Bay;

CONSIDÉRANT qu'il existe une notion de compétence concurrente permettant à un tribunal de traiter une cause tombante normalement sous la juridiction d'un tribunal voisin;

CONSIDÉRANT qu'une telle compétence concurrente existait antérieurement pour les dossiers relevant du district de Gatineau et du district de Pontiac, pour les municipalités et communautés situées sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, lesquels pouvaient être entendus au palais de Justice de Maniwaki;

CONSIDÉRANT que le palais de Justice de Maniwaki dispose des ressources humaines et matérielles nécessaires au maintien d'une telle compétence concurrente et que la qualité et la disponibilité de ses infrastructures répondent aux besoins des tribunaux;

CONSIDÉRANT que sans avis ni explications, la compétence concurrente aurait été retirée au palais de Justice de Maniwaki, obligeant la tenue de toutes les causes du district judiciaire de Gatineau au palais de Justice de Gatineau et des causes du district judiciaire de Pontiac au palais de Justice de Campbell's Bay, pour

les municipalités et communautés situées sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT que cette modification entraîne non seulement de grands coûts et des délais pour les plaignants, victimes et témoins résidents de la MRC devant se déplacer à Gatineau plutôt qu'à Maniwaki, mais également pour la Sûreté du Québec et les avocats ayant leur place d'affaires sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT que cette modification oblige également les ressources offrant des services à une clientèle vulnérable (victimes et plaignants) à jongler avec un changement obligé d'intervenant;

CONSIDÉRANT que le découpage des districts judiciaires ne permettant pas à tous les citoyens de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'accéder aux services judiciaires sans avoir à parcourir de trop grandes distances, la notion de compétence concurrente permettait d'atteindre cet objectif;

CONSIDÉRANT qu'outre l'accessibilité à des services de proximité et la réduction des coûts pour les intervenants concernés, le retour à cette compétence concurrente pour le palais de Justice de Maniwaki permettrait de réduire les délais des procédures devant les tribunaux de Gatineau et de Campbell's Bay en maximisant l'utilisation des infrastructures disponibles.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Barry Ardis et il est résolu :

- De demander à Mme Sonia Lebel, ministre de la Justice, de mettre en place les procédures nécessaires pour que les municipalités et les communautés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (compétence exclusive pour Gracefield, Cayamant et Lac Rapide et compétence concurrente pour Kazabazua, Lac Ste-Marie, Low et Denholm) soient desservies par le Palais de Justice de Maniwaki et pour accorder au palais de Justice de Maniwaki une compétence concurrente au district judiciaire de Gatineau, ainsi qu'au district judiciaire de Pontiac, pour les municipalités et les communautés de son territoire comprises dans ce district judiciaire;
- De transmettre copie de la présente résolution au ministre responsable de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe, ainsi qu'au député de Gatineau, M. Robert Bussière;
- De transmettre copie de la présente résolution aux municipalités locales de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, à la MRC elle-même ainsi qu'à la Conférence des préfets de l'Outaouais, pour appui.

Adoptée à l'unanimité.

2020-05-A4159

Calendrier CHGA – Proposition publicitaire

CONSIDÉRANT que nous avons l'opportunité de participer à l'édition 2021 du calendrier-concours CHGA ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Ariane Guilbault et résolu de participer au Calendrier-concours CHGA 2020 pour un montant de 445.00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2020-05-A4160

Marche du rein – Demande de soutien financier

Il est proposé par le conseiller Denis Charron et résolu par tous les conseillers(ères) présents(es) d'autoriser un don de 100.00 \$ pour la marche pour la Fondation canadienne du rein.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

10. Varia

11. Maire et conseillers

2020-05-A4161

Webinaire FOM – Myriophylle à épis, envahisseur des lacs : où en sommes-nous en 2020

Il est proposé par la conseillère Anne Lévesque et résolu par tous les conseillers(ères) présents(es) d'autoriser le maire Alphée Moreau et le conseiller Barry Ardis à participer au webinaire de la FQM au coût de 90.00 \$ par participant plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

12. **Correspondance**
13. **Période de questions**
14. **Levée de l'assemblée**

2020-05-A4162 **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par le conseiller Robert Piché et il est résolu de procéder à la levée de la présente séance, à 19h40.

Adoptée à l'unanimité.

Alphée Moreau
Maire

Julie Cardinal
Directrice générale